

La faute de l'administration?

Par **Mehr**, le **29/11/2020** à **03:36**

Bonjour,

Alors, mon sujet de dissertation est : la faute de l'administration.

Et du coup j'avais juste une petite question : la faute de l'administration ici suppose strictement celle de l'administration c'est-à-dire la faute de service ou elle fait aussi référence aux fautes personnelles (qui sont plus relatives aux agents individuels)? Ou justement c'est à moi de délimiter le sujet..

Merci pour votre éventuelle aide

Par **Zénas Nomikos**, le **01/12/2020** à **16:42**

Bonjour,

la faute détachable du service ou faute individuelle est commise par un agent public qui fait partie des cadres de l'administration. Donc même la faute individuelle est à traiter. D'ailleurs, si faute individuelle il y a c'est l'administration publique qui sera condamnée à charge ensuite pour elle d'engager une action contre l'agent fautif pour être remboursée.